

Cote du document: EB 2014/111/INF.9
Date: 17 avril 2014
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Brian Baldwin

Conseiller principal pour la gestion des opérations
téléphone: +39 06 5459 2377
courriel: b.baldwin@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent onzième session
Rome, 8-9 avril 2014

Pour: **Information**

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

I. Propositions de projet/programme

1. Les propositions de projet/programme ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa cent onzième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette.

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Ghana: Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana (EB 2014/111/R.7+Add.1+Sup.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi d'un prêt de 23,7 millions de DTS et d'un don de 6,5 millions de DTS, au titre du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), destiné au financement de base du Programme d'investissement dans le secteur agricole au Ghana (GASIP). Le GASIP a été conçu comme un programme à long terme et sera exécuté par cycles de trois années. Une reproduction à plus grande échelle est prévue, grâce à un cofinancement du gouvernement et d'autres partenaires du développement, et avec un financement complémentaire du FIDA dont le montant sera déterminé dans le cadre des prochains cycles du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Le programme sera géré, au sein du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture, par une unité de coordination du programme qui fournira un appui technique et renforcera la capacité des bureaux régionaux et des services responsables de l'agriculture au niveau des districts. Le programme participera aux initiatives et mécanismes conjoints de coordination en activité dans le pays. Le GASIP établira également des liens avec les industries du secteur agroalimentaire appuyées par le Japon par le biais de l'Agence japonaise de coopération internationale (AJCI), et favorisera les liaisons entre les acteurs des filières et les prestataires de technologies émergentes du domaine de l'information et des communications, afin de faciliter l'accès à l'information météorologique et commerciale.

B. Asie et Pacifique

Inde: Projet d'amélioration des moyens de subsistance et de l'accès aux marchés (EB 2014/111/R.8+Add.1+Sup.1)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité l'octroi, à des conditions mixtes, d'un prêt de 32,4 millions de DTS à l'appui du Projet d'amélioration des moyens de subsistance et de l'accès aux marchés. Lors de l'approbation de ce projet, les membres du Conseil d'administration ont demandé des éclaircissements sur l'approche du ciblage, et souhaité obtenir davantage d'informations sur les cultures de rente appuyées au titre du projet. Il a été expliqué que, compte tenu des taux élevés de pauvreté dans les zones rurales de l'État de Meghalaya et de l'accent mis sur la gestion des bassins versants, la composante 1 adoptera une approche géographique du ciblage, dans laquelle tous les habitants des villages choisis participeront aux conseils villageois pour l'emploi. Il a été par ailleurs expliqué que, pour la composante développement des entreprises, le projet adoptera une approche d'autociblage, dans laquelle seuls les ménages intéressés auront accès aux services fournis. Pour ce qui concerne la question relative aux cultures vivrières et aux cultures de rente, il a été expliqué que le projet adoptera une approche équilibrée, prévoyant un appui adéquat à l'augmentation de la production, aussi bien des cultures vivrières (notamment riz, mil et manioc) que des cultures commercialisables (par exemple ananas, oranges, gingembre, curcuma, fraises et légumes de contre-saison).

4. Les membres du Conseil avaient soumis, avant la tenue de la session, un certain nombre d'observations écrites portant sur: i) le risque de crédit; ii) l'importance des questions relatives au changement climatique dans l'État de Meghalaya; iii) l'importance de l'égalité des sexes; iv) l'importance de la collaboration avec les ONG au cours de l'exécution; et v) le rôle des téléphones mobiles dans l'accès aux ressources du savoir. Il a été précisé que l'accord de prêt avait été négocié avec la République de l'Inde, et qu'il n'y avait par conséquent aucun risque de défaut de remboursement. Il a été par ailleurs expliqué que tous les moyens seraient mis en œuvre pour tirer des enseignements d'autres programmes axés sur l'adaptation au changement climatique dans l'État de Meghalaya, et notamment le Programme d'adaptation au changement climatique dans le Nord-Est, appuyé par l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et l'Institut allemand de crédit pour la reconstruction (KfW). À propos de l'égalité des sexes, il a été précisé que la conception avait intégré ce facteur à tous les niveaux. Pour ce qui concerne les ONG, il a été précisé que la conception attribuait un rôle tant aux ONG locales, en tant que facilitatrices, qu'aux ONG ressources. Enfin, il a été expliqué que la conception prévoyait un point central de recueil de l'information accessible par l'intermédiaire de téléphones mobiles ou d'ordinateurs.

Myanmar: Projet de renforcement de la relance du secteur agricole au Myanmar (EB 2014/111/R.9+Add.1+Sup.1)

5. Le Conseil d'administration a approuvé l'octroi d'un prêt de 12,15 millions de DTS à des conditions particulièrement favorables, et d'un don de 0,51 million de DTS, pour le financement du Projet de renforcement de la relance du secteur agricole au Myanmar. Au cours des délibérations du Conseil, des éclaircissements ont été fournis à propos de la localisation du projet et des groupes cibles, de la reproduction à plus grande échelle par des partenaires, des partenariats avec le secteur privé et des cibles en matière d'égalité des sexes. Avant la réunion du Conseil d'administration, des éclaircissements avaient été communiqués par écrit à un certain nombre de membres du Conseil en réponse à des questions relatives à la justification technique et économique du projet.

II. Proposition de don

6. La proposition de don suivante a été approuvée:

Don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de ICF Macro, Inc.: soutien technique pour des évaluations d'impact ex post (EB 2014/111/R.10 + C.R.P.1)

Au cours de l'examen du document EB 2014/111/R.10, contenant une proposition de don au titre du guichet dons au secteur privé en faveur de ICF Macro, Inc. pour le soutien technique à cinq évaluations d'impact ex post, plusieurs membres du Conseil d'administration ont émis des doutes quant à l'utilisation, pour financer ce type d'activités, de l'instrument que constituent les dons plutôt que du budget administratif. La question de la contribution de contrepartie avait également été soulevée. La direction a précisé que les activités à appuyer au titre du don proposé étaient axées sur la production de biens publics mondiaux et que leur financement par un don était donc admissible. Par ailleurs, le don est conforme à la Politique révisée du FIDA en matière de dons, qui prévoit l'obligation d'une contribution de contrepartie. Le montant de cette contribution n'a pas été déterminé dans la politique en matière de dons, mais dans les Procédures intérimaires régissant le financement sous forme de dons, qui stipulaient que tout financement sous forme de don à une entité du secteur privé comporterait l'obligation d'une contribution de contrepartie, d'un minimum de 20%, provenant des ressources propres de la société privée. Les débats ont aussi porté sur le chevauchement et/ou la synergie entre les activités de la Division des statistiques et des études au service du développement (SSD) et celles du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE). Le Directeur de SSD et le Directeur adjoint d'IOE ont tous deux précisé que

les deux programmes de travail étaient différents: comme dans toutes les banques multilatérales de développement, le bureau indépendant de l'évaluation évalue les processus institutionnels, tandis que les départements responsables de la recherche ou des opérations réalisent des évaluations d'impact. Les questions relatives au choix du bénéficiaire du don et aux pays couverts ont été traitées par l'Économétricienne, de SSD.